



VALEURS MOBILIÈRES  
BANQUE LAURENTIENNE

# VOTRE LISTE DE CONTRÔLE PLANIFICATION FISCALE DE FIN D'ANNÉE 2011

## QUELQUES MINUTES RENTABLES POUR VOUS!

Voici plusieurs éléments importants qui pourraient faire une différence sur votre revue fiscale de fin d'année. Prenez quelques minutes pour revoir votre situation personnelle et familiale en consultant cette liste.

### CHANGEMENTS

- Êtes-vous déménagé ?
- Avez-vous vendu des actifs importants (maison, propriété à revenus, entreprise) ?
- Avez-vous effectué un emprunt important ?
- Avez-vous changé d'emploi ?
- Votre statut civil a-t-il changé (mariage, divorce, décès du conjoint) ?
- Y a-t-il de nouveaux membres dans votre famille (naissance, adoption, aîné) ?
- Souffrez-vous d'une maladie sévère ?
- Avez-vous hérité ou reçu un don ?

### IMPÔTS

- La cotisation REER maximale pour 2012 est de 22 970 \$. Vous devrez donc avoir un revenu de 127 611 \$ en 2011 pour y avoir droit.
- Si vous cotisez à un REER en 2011, la cotisation maximale est de 22 450 \$. Vous aurez jusqu'au 29 février 2012 pour effectuer votre cotisation.
- Si vous avez réalisé un gain en capital en 2011, songez à vendre vos placements présentant une perte latente avant la fin de l'année. (date limite : 23 décembre pour les actions négociées sur le marché canadien et le 27 décembre pour les actions négociées sur le marché américain.)
- Si vous investissez dans des obligations ou des CPG, choisissez une date d'anniversaire fiscalement avantageuse.
- Si vous investissez dans des fonds mutuels (comptes non enregistrés), effectuez vos achats après les distributions de fin d'année.
- Avez-vous maximisé les cotisations CELI ? Les vôtres, celles de votre conjoint et de vos enfants majeurs.
- Avez-vous maximisé les cotisations REEE ? De vos enfants, de vos petits-enfants.
- Faites vos dons de bienfaisance avant la fin de l'année.
- Remboursez les emprunts sur lesquels les intérêts sont non déductibles avant ceux dont les intérêts sont déductibles.
- Le taux de la TVQ passera de 8,5 % à 9,5 % le 1<sup>er</sup> janvier 2012. Envisagez de devancer vos achats importants.
- Identifiez les soldes fiscaux reportables de l'année dernière (pertes, dons, médicaments, etc.).

## INVESTISSEMENTS

- Avez-vous mis à jour votre plan de retraite ?
- Devez-vous revoir votre stratégie de placement ?
- Devez-vous revoir votre allocation d'actifs ?
- Épargnez-vous suffisamment ?

## ÉTAPES IMPORTANTES

- 40-50 ans                      Contribuer au REER, REEE et CELI
- 55 ans                            Revoir et valider le plan de retraite
- 60-65 ans                      Régie des rentes du Québec (RRQ) et Pension de sécurité de la vieillesse (PSV)
- 71 ans                            Convertir son REER en FERR

## NOTES ET PROCHAINES ÉTAPES

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

N'HÉSITEZ PAS À COMMUNIQUER AVEC MOI, JE ME FERAI UN PLAISIR DE REVOIR AVEC VOUS VOTRE SITUATION.



**IMBEAU | MORIN**  
CONSEILLERS EN PLACEMENT

Tour Banque Laurentienne  
1981, avenue McGill College  
Bureau 100  
Montréal, Québec  
H3A 3K3  
[www.vmbi.ca](http://www.vmbi.ca)

PASCALE IMBEAU  
514 350-3052  
1 888 350-8577  
[ImbeauP@vmbi.ca](mailto:ImbeauP@vmbi.ca)  
[www.vmbi.ca/imbeaumorin](http://www.vmbi.ca/imbeaumorin)

STÉPHAN MORIN  
514 350-3053  
1 888 350-8577  
[MorinS@vmbi.ca](mailto:MorinS@vmbi.ca)  
[www.vmbi.ca/imbeaumorin](http://www.vmbi.ca/imbeaumorin)

